



# Mobilisation pour la réouverture du centre IVG de Tenon



**Vous êtes peut-être déjà allé/Es à la permanence du Planning Familial ou au Centre IVG de Tenon, avec toutes vos questions :** Comment choisir la meilleure contraception ? Comment ça se passe si je veux un enfant ? Ou encore, comment je fais si je viens d'apprendre que je suis enceinte et que je ne peux ou ne veux pas avoir un enfant maintenant ?

**Et bien, on ne répondra plus à vos questions au centre IVG de Tenon, fermé en catimini en juillet dernier.** Au même moment trois autres centres ferment à Paris, et c'est la galère pour les femmes de l'Est Parisien qui doivent chercher un autre centre pour les accueillir, et qui voient les délais d'attente s'allonger (3 semaines aujourd'hui en région parisienne)...

**Demain des femmes seront-elles obligées d'aller à l'étranger pour avorter comme il y a 30 ans ?**

**Alors, pourquoi ce retour en arrière ?**

Pour le gouvernement et l'administration hospitalière, il s'agit de rentabiliser l'hôpital par des regroupements de structures qui - sous couvert d'efficacité- se traduisent par autant de restrictions budgétaires, d'économies de moyens et de personnel, au détriment de notre santé. Cette gestion libérale touche de plein fouet les Centres de planning et d'IVG des hôpitaux publics, considérés comme non rentables !

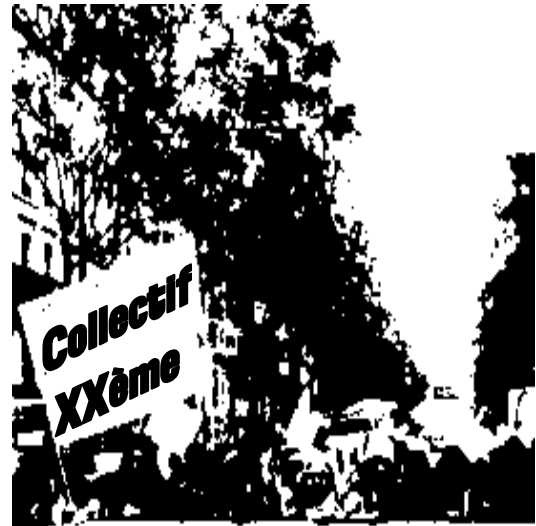
## Qui sommes nous ?

**Nous sommes un collectif unitaire du XXème mobilisé pour le maintien du centre d'IVG de l'hôpital Tenon.**

Nous regroupons des militantes et des militants de l'Association pour les Droits des Femmes du XXè, et d'AC, d'APEIS, d'Alternative Libertaire, Attac XXème, la CADAC, la FASE, Femmes libres, Femmes Solidaires, la LDH XXème, le MRAP, le NPA, le Planning Familial, Pluri-elles Algérie, le PCF, le PG, le PS, les syndicats CGT et SUD- Santé Tenon, les Verts.

Nous organisons des actions pour la réouverture du centre IVG de Tenon, comme par exemple l'occupation du centre de Tenon pendant une matinée.

Nous contacter:  
assodroitsdesfemmes20@laposte.net  
Maison des associations  
3-5 rue Frederick Lemaistre XXème



## Maintien du centre IVG de TENON

## Nous exigeons :

- > le maintien de ce centre de planning et d'IVG de proximité comme la loi du 30 novembre 1979 l'impose.
- > la défense de l'hôpital public pour un accueil et des soins de qualité, sans dépassements d'honoraires. Abrogation de la loi Bachelot!
- > le respect de la liberté des femmes de choisir si, quand et avec qui elles veulent un enfant !

### CAFE- DEBAT « l'IVG: un droit en danger »

Avec la participation de:

**La Cadac, le Planning Familial, des représentants des hôpitaux de Tenon, Trousseau, Saint Antoine, les Bleuets, Avicenne**

**RDV le 29 novembre à 17h**

**« le LIEU- DIT »**

**6 rue Sorbier XXème - Metro Ménilmontant**

**Signez la pétition du collectif unitaire!**

**Participez aux initiatives pour GAGNER, comme à Lyon, la réouverture de tous les centres IVG, de Tenon et d'Ile de France !**